

Communiqué de presse

prismemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

31 octobre 2018

Désignation de l'OPCO de la branche du travail temporaire

Les partenaires sociaux ont désigné unanimement le FAF.TT comme opérateur de compétences de la branche du travail temporaire, suite à la tenue d'une commission paritaire le 19 octobre dernier. Cette désignation ouvre la voie au futur accord constitutif de l'OPCO qui sera amené à accueillir d'autres branches professionnelles qui partagent des caractéristiques communes, comme la forte intensité de main d'œuvre et des salariés majoritairement au niveau 5 et infra-5 pour qui la formation est un atout clé de sécurisation des parcours professionnels.

L'ambition de la branche est de favoriser l'accès à la formation des publics qui disposent des premiers niveaux de qualification et qui constituent 57% des salariés intérimaires. La branche souhaite également anticiper la transformation des métiers et accompagner la montée en compétences des salariés intérimaires. Enfin, elle confie à l'OPCO la professionnalisation des salariés permanents des agences d'emploi.

CHIFFRES ET REPERES

→ La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » transforme les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) en opérateurs de compétences (OPCO).

→ En 2017, le FAF.TT a collecté :

- Près de 450 millions d'euros au titre de la formation professionnelle,
- Près de 90 millions d'euros au titre de la taxe d'apprentissage.



Contacts presse

Marine Dahais

Tél : 01 40 41 54 36

mdahais@golin.com

Amina Ennaciri

Tél. : 01 40 41 56 09

aennaciri@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 260 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.